



CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-orange.org

Réf. : PS/01/03/2025-01-17

ORANGE SA

111, quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex

A l'attention de **Monsieur Eric Bousquet**
Directeur Coordination et Mutualisation RH

Paris, le 17 janvier 2025

Objet : Demande de réunion sur l'amélioration du Plan de Mobilité (PDM)

Monsieur le Directeur,

Nous contestons la validité de l'avenant « prorogation de l'accord PDM », signé minoritairement le 17 décembre 2024 alors que la Direction refuse de publier les résultats de la représentativité de l'Urne 1 (salariés de droit privé) où il paraîtrait que la représentativité de la CFE-CGC Orange serait de 54%. Proroger un tel accord n'est pas raisonnable au regard de la politique de réduction des coûts poursuivie par l'entreprise.

Nous condamnons une politique immobilière qui éloigne les sites des lieux d'habitation des personnels et donc qui alourdit considérablement leurs déplacements, en contradiction avec les objectifs de mobilité durable.

L'augmentation des coûts des transports impacte fortement le budget des personnels tandis que le PDM actuel ne répond pas à leurs besoins réels, notamment en matière de multimodalités et de prise en compte des spécificités de chaque site.

La CFE-CGC Orange souhaite donc vous rencontrer afin d'échanger sur les améliorations nécessaires au PDM.

Les mesures suivantes semblent indispensables :

- Une révision en profondeur de la politique immobilière ;
- Une évolution significative du PDM pour favoriser les modes de transport doux et répondre aux enjeux environnementaux ;
- Une meilleure prise en compte des spécificités géographiques des différents sites ;

- Une communication transparente sur la mise en œuvre du plan de mobilité professionnelle qui implique des modifications de lieu de travail ainsi qu'un soutien accru aux modes de transport doux et à la multimodalité.

Afin d'alimenter nos échanges, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre les données suivantes :

- Nombre de salariés par site, modes de transport utilisés et distances parcourues ;
- Montant moyen des remboursements liés aux transports en commun ;
- Taux d'occupation des parkings (véhicules thermiques et électriques).

Nous sommes convaincus qu'un dialogue constructif permettra de définir un plan de mobilité ambitieux et efficace, répondant aux attentes de toutes les parties prenantes.

Nous vous proposons une rencontre dans les prochaines semaines pour discuter de ces points et identifier ensemble des solutions bénéfiques à tous.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.



François-Xavier BOUTIN

Responsable expertise des projets immobiliers
CFE-CGC Orange



Patrice SEURIN

Délégué Syndical Central
CFE-CGC Orange